

TITRE
PROFESSIONNEL

CONSEILLER(E) EN INSERTION PROFESSIONNELLE

MON
COMPTE
FORMATION



Disponible en
APPRENTISSAGE

PUBLIC

Demandeurs d'emploi. Salariés de structure d'accompagnement et d'insertion professionnelle.

PRÉ-REQUIS

Niveau bac. Posséder une première expérience y compris bénévolat.
Maîtriser les bases de la bureautique. Français exigé.

OBJECTIFS

- Etre capable d'accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé,
- Etre capable d'accompagner les personnes dans leurs parcours social et professionnel,
- Etre capable de mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

LIEU

Le Tampon
Sainte-Marie

DURÉE

600h de formation en centre + 280h de stage (2 mois).

DÉBOUCHÉS

Responsable d'équipe, direction de structure œuvrant dans le domaine de l'insertion, chargé de projet en insertion professionnelle

NOMBRE DE PLACE

De 5 à 12 places.

TYPE DE VALIDATION

Présentation à l'examen du
Titre Professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation passées en cours de formations ; passage de l'examen à l'issue de la formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, jeux de rôle et mises en situation, travail de groupe, échanges de pratiques professionnelles, blending learning

TARIFS

Nous consulter

PROCHAINE SESSION

Nous consulter



CFA AREFIP Centre de formation professionnelle
24 Cité de la Plaine 97410 Saint-Pierre 0692 61 86 81/
arefip97410@gmail.com
SIRET : 433 784 535 0042/NDA 98970255797



Le Conseiller en Insertion Professionnelle aide les personnes à résoudre des problèmes à finalité professionnelle. Il accompagne les personnes vers l'emploi et l'insertion en la conseillant et en lui proposant différentes actions à mener. Il informe et aide la personne à effectuer des choix et à prendre des décisions raisonnées.

MODULES

ACT 1 : ACCUEILLIR POUR ANALYSER LA DEMANDE DES PERSONNES ET POSER LES BASES D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ.

- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés.
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte.
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies.
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique.

ACT 2 : ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LEURS PARCOURS SOCIAL ET PROFESSIONNEL.

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle.
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel.
- Accompagner la réalisation des projets professionnels.
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics.
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion.
- Analyser sa pratique professionnelle.

ACT 3 : METTRE EN ŒUVRE UNE OFFRE DE SERVICES AUPRÈS DES EMPLOYEURS POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE.

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle.
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement.
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel.
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.